

# LE MESSAGER

« Un ange volait par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel, pour l'annoncer... à toute tribu, à toute langue, et à tout peuple » (Apoc. 14 : 16).

Organe mensuel des ouvriers  
et des Eglises de l'Union latine

publié par

le Comité de l'Union

« Je viens comme un voleur. Heureux celui qui veille, et qui garde ses vêtements. » - « Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône » (Apoc. 16 : 15 ; 3 : 21).

**Prix de l'abonnement :**

1 fr. 50 par an  
avec les *Signes des Temps*, 3 fr.

**Rédaction :**

La Lignière, sous Gland  
Vaud (Suisse)

**Administration :**

29, rue de la Synagogue, Genève  
108, rue de Vaugirard, Paris

## Société philanthropique de la Lignière

SELON promesse faite dans le dernier *Messenger*, nous donnons ci-dessous les statuts de la Société philanthropique de La Lignière. Il est bon que chacun en prenne connaissance.

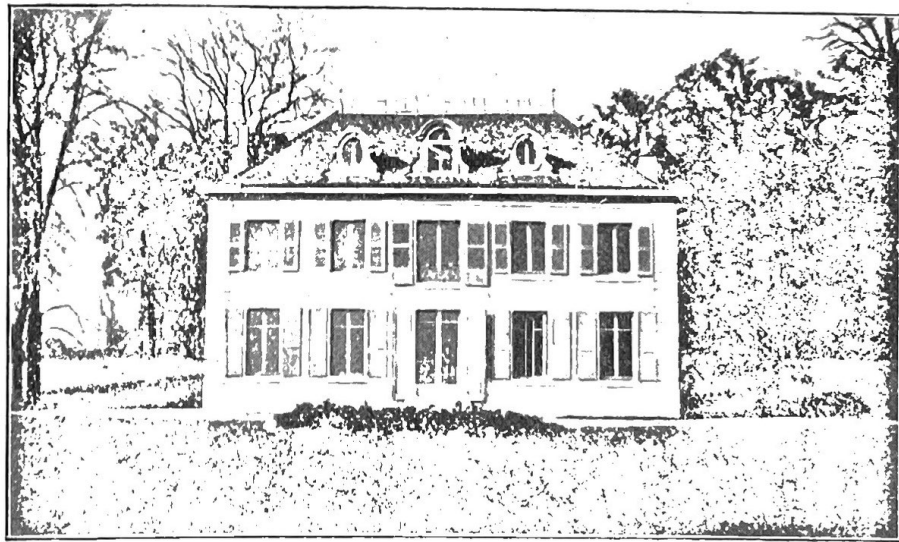
En attendant que nos frères aient le privilège de faire une visite à La Lignière, nous leur présentons deux vues, montrant les deux principaux bâtiments sur la propriété, avec une vue du parc prise d'un des bâtiments. C'est certainement une place idéale pour un Sanatorium et une Ecole. Nous avons depuis longtemps désiré avoir ces deux institutions dans le champ français. Maintenant que le Seigneur nous les a données, tâchons de savoir nous en servir. Nous voulons tous donner à cette œuvre notre appui moral et financier et la soutenir par nos prières. Le peuple de Dieu ne fera jamais moins que cela.

Ma proposition dans le dernier *Messenger* ne semble pas avoir trouvé beaucoup d'écho. Cependant je suis heureux de pouvoir présenter les deux témoignages suivants :

« Après la lecture du *Messenger*, je m'empresse de vous envoyer mon nom pour la dite Société philan-

thropique de La Lignière afin de prouver combien j'apprécie cette œuvre noble et élevée. Mon désir est de coopérer de tout mon pouvoir selon les forces et les moyens que le Seigneur m'accordera. » J. B.

« Je suis heureuse d'avoir l'occasion de vous adresser quelques lignes en vue de répondre à votre appel en faveur de la Société philanthropique de La Lignière. Dans le *Messenger* de février, vous nous faites, cher



frère, une proposition à laquelle je souscris de tout cœur, celle d'être membre de cette dite Société avec les vœux sincères de sa prospérité afin qu'elle soit en bénédiction au peuple de Dieu qui obéit à ses commandements ayant la foi de Jésus. » C. C.

En aurons-nous d'autres ?

L.-P. TIÈCHE.

Une adhésion cordiale nous arrive de Birmingham, signée E. G. (Réd.)

# STATUTS

de la

## Société philanthropique de la Lignière

Art. 1<sup>er</sup>. — Il est fondé sous le nom de Société philanthropique de la Lignière, une société régie par le titre XXVIII du Code des Obligations.

Art. 2. — Le siège de la société est à Gland (Vaud).

Art. 3. — La durée de la société est illimitée.

Art. 4. — Le but social, purement philanthropique, à l'exclusion de tout but de lucre, est :

a) L'acquisition de la propriété de la Lignière ou de toute autre propriété que la société jugerait utile à l'accomplissement de son œuvre.

b) La fondation de sanatoria, de fabriques de produits alimentaires hygiéniques, d'écoles, de collèges, d'imprimeries, etc., la société pouvant éditer tous les ouvrages qu'elle jugera utiles au but qu'elle poursuit.

Art. 5. — La société actuellement composée des personnes soussignées, admettra de nouveaux membres, qui seront reçus à la simple majorité des votants à l'assemblée générale.

L'assemblée générale peut prononcer, à la majorité des deux tiers des votants, l'exclusion de membres dont la présence dans la société nuirait à la bonne marche de celle-ci.

Art. 6. — L'administration de la société est confiée à un conseil d'administration de cinq membres élus pour un an par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration choisira dans son sein un président et un secrétaire. Il élira en outre un trésorier, qui pourra être pris en dehors de la société. Dans ce cas, le trésorier serait invité à assister aux séances du conseil, mais seulement avec voix consultative.

Art. 7. — La société est valablement représentée par le président et sera liée par la signature de celui-ci.

Le président est autorisé à donner procuration à un autre membre du conseil pour représenter la société, s'il juge cette mesure opportune. Cette procuration sera inscrite au Registre du Commerce.

Art. 8. — L'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est convoquée 15 jours à l'avance par le conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire sera convoquée dans le temps et le lieu où se réunira l'Union latine des Adventistes du septième jour.

Les convocations des assemblées générales ordinaires ou extraordinaires seront publiées dans le journal *Le Vulgarisateur*.

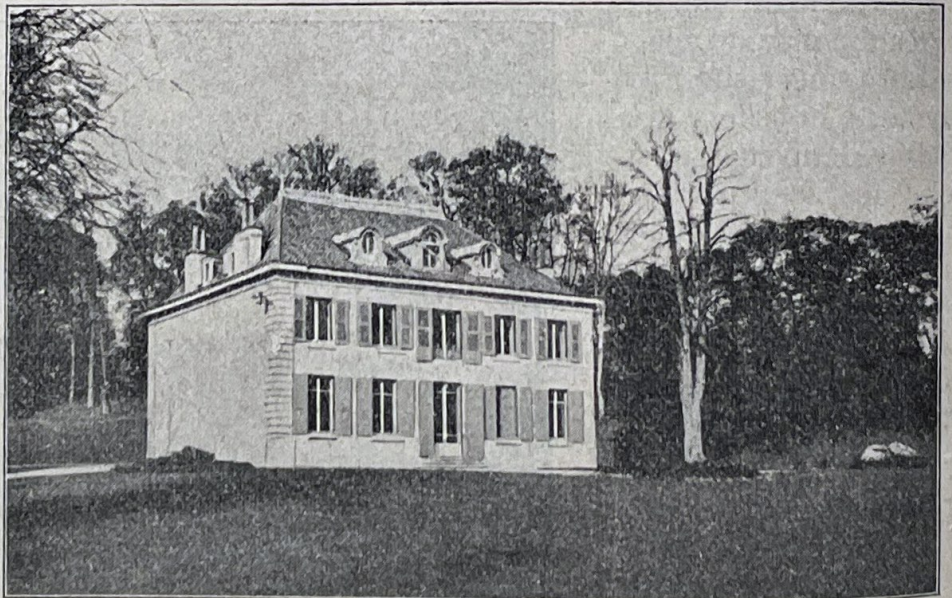
La présence d'un cinquième des membres de la société suffit pour que l'assemblée soit valablement constituée.

L'assemblée générale prend des décisions à la majorité des votants, sous les seules réserves de ce qui est dit à l'art. 5 touchant l'exclusion des membres, et de la revision des statuts pour laquelle la majorité des deux tiers des votants sera nécessaire.

Art. 9. — La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale.

Art. 10. — Le conseil d'administration se réunit sur la convocation de son président toutes les fois que celui-ci le juge utile. La présence de trois membres suffit pour la validité de ses décisions.

Art. 11. — En cas de dissolution de la société, l'actif sera remis à l'Union latine des Adventistes du septième jour, qui veillera à ce que cet actif



soit employé à une œuvre répondant au but de la société.

Art. 12. — Les membres de la société ne contractent aucune obligation vis-à-vis des tiers pour les affaires de la société, celle-ci n'étant tenue que pour son actif.

Art. 13. — La société sera inscrite au Registre du Commerce conformément à l'art. 716 C. O.

Art. 14. — La société demandera d'être reconnue dans le canton de Vaud comme personne morale, étant ici expressément rappelé que la

ciété ne poursuit aucun but de lucre, et que tout l'actif à sa disposition doit être employé et dépensé en vue de l'accomplissement des divers buts de son activité.

Lausanne, le 17 octobre 1904.

## Lecture de la Bible à genoux

A propos de son article inséré dans le dernier numéro du *Messenger*, notre frère Loiseau nous envoie les explications suivantes que lui adresse M. le pasteur de P. :

« Avec beaucoup d'hommes de Dieu, j'aime à prier à genoux — quand je le puis — et pour alimenter ma

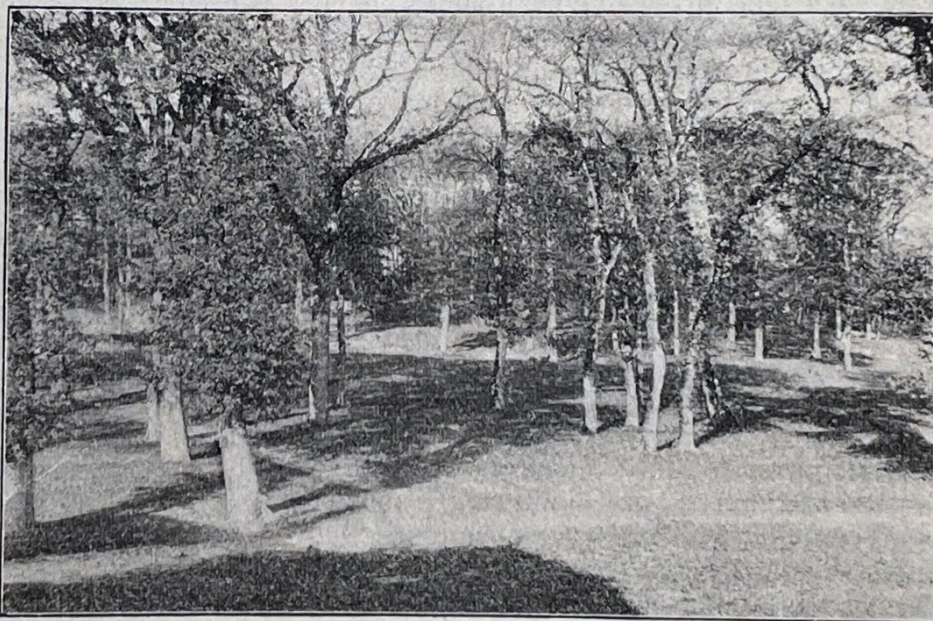
prière, pour puiser l'inspiration à sa source, je me mets en présence de la Bible. Du reste, il ne s'agit pas pour moi de ne lire la Bible qu'à genoux, mais bien d'en lire chaque jour un chapitre dans cette attitude. J'ai été conduit à cette pratique par le passage suivant de la biographie de G. Müller :

« Une passion consumait l'âme de George Müller, la passion de connaître à fond le secret qui permet d'être plus fort que Dieu et que les hommes... La lecture de la vie de Whitefield lui laissa en particulier cette impression profonde que le succès sans parallèle de ce dernier dans l'évangélisation s'expliquait clairement par deux causes dont il était l'effet direct inséparable : à savoir son esprit de prière plus qu'ordinaire, et l'habitude de lire la Bible à genoux.

« Il commença lui aussi à lire la Parole de Dieu à genoux, et trouva souvent pendant de longues heures une grande bénédiction à méditer ainsi, avec prière, un même psaume ou un même chapitre. » (George Müller, par Arthur Pierson, traduit par M. Lortsch.)

L'attitude la plus convenable de l'homme

pécheur devant son Dieu-Sauveur est certes l'humble genuflection. L'homme qui ne sent pas le besoin de se prosterner à deux genoux quand il s'adresse au Dieu saint, terrible envers le péché et infini de compassion pour le pécheur qui se repent — cet homme-là n'a rien connu encore de son état misérable ni de l'amour de Dieu en Jésus-Christ. Alimenter sa prière par une Bible ouverte devant soi, c'est souvent un besoin dans les moments d'épreuve, de lutte, d'angoisse profonde. Mais lire la Bible à genoux comme pratique régulière et chercher dans et en vertu de cette attitude elle-même des bénédictions spéciales, comme on l'attribue à Whitefield et à G. Müller, c'est une toute



autre chose. Et pour nous, nous y voyons un germe ou un vestige de la justification ou du salut par les œuvres. Gal. 2 : 16-21 ; 5 : 1-6 ; 6 : 12-15 ; Rom. 2 : 28, 29 ; 1 Jean 4 : 17, 18.

J. V.

## CHAMP DE LA MOISSON

### Barcelone

L'AUTRE jour, Lola, notre jeune colporteuse, sortit pour vendre ses traités, et s'adressa à quatre messieurs ; l'un d'eux lui demanda si elle avait une patente, et sur sa réponse négative, il la prit

par le bras et lui ordonna de le suivre au commissariat de police. Celui qui nous a dit : « Si quelqu'un te veut contraindre d'aller une lieue avec lui vas-en deux, » ne l'abandonna pas dans cette épreuve. Mettant sa confiance en Dieu, elle suivit ses persécuteurs avec le plus grand calme.

— Voici un poste de police, dit-elle bientôt. Entrons ici.

L'homme refusa. Voyant alors un sergent de ville dans un tramway, elle lui fit signe de venir à son aide, et bientôt son agresseur devait lui rendre ses traités, mais non sans que le sergent lui eût défendu de vendre des traités. Depuis lors, je l'ai fréquemment accompagnée dans ses courses. D'autres fois, elle est sortie seule et a toujours le même succès.

Une bonne âme, qui a accepté la vérité depuis que nous sommes arrivés, nous disait l'autre jour qu'elle jouissait d'une joie et d'une paix en son Sauveur telle qu'elle n'en avait jamais connue dans le catholicisme romain. Elle n'a plus peur de la mort ni des hommes depuis qu'elle craint Dieu et qu'elle apprend à voir en Lui le Grand Médecin. J'espère bientôt, malgré la saison froide et malgré la nouveauté de la chose, la baptiser ainsi que Lola. Voilà quelques-unes des expériences merveilleuses que le Seigneur nous accorde ici.

W. ROBINSON.

## Lettre de l'Angleterre

DANS le pays de Galles, contrée houillère à l'ouest de l'Angleterre, on compte en ce moment plus de cent mille convertis en quinze jours. Dans certains villages, les cabaretiers se voient forcés de fermer leurs établissements, personne ne voulant toucher à l'alcool; la police n'a rien à faire; on n'entend plus d'injures, ni de jurements, le langage du ciel est sur toutes les lèvres; dans les mines, les ouvriers quittent leur travail pour pleurer sur leurs péchés; chaque soir des réunions de prières ont lieu, se prolongeant souvent jusqu'au matin. Les auteurs de ce réveil, hommes et femmes sans grande éducation, l'attribuent à la puissance du Saint-Esprit; d'autres disent qu'il provient du diable. Mais le Seigneur est plus puissant que lui, par conséquent, nous devons nous attendre à voir de plus grandes choses s'opérer dans l'église de Christ.

« Pourquoi ne voyons-nous pas chez nous des cinq mille convertis en un jour comme au temps des apôtres? La faute ne vient pas de Dieu, car Il nous dit : « Je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé par le feu, afin que tu deviennes riche; et des vêtements blancs, afin que tu en sois vêtu, et que la honte de ta nudité ne pa-

raisse point; et de mettre un collyre sur tes yeux, afin que tu voies » (Apoc. 3 : 18). Il sera amplement pourvu à toutes ces choses par la réception du baptême du Saint-Esprit. Négligerons-nous le conseil de Jésus? Il y en a qui y obéiront; ceux-là seront purifiés et revêtus de la puissance d'En-haut, et par eux la terre sera éclairée de la gloire du dernier message. » (*Témoignages pour l'Eglise, Vision sur l'avenir.*)

Chaque membre fait partie de l'Eglise, par conséquent, chacun a à lutter pour lui-même; personne ne peut avoir Christ pour un autre. Il me semble voir les apôtres après le départ de leur Maître. Auparavant, Il était là pour les instruire, leur donner des ordres, les consoler; maintenant Il est parti! Quelle rude épreuve! C'est alors que s'accomplit cette parole de Jésus : « Le temps viendra où l'époux leur sera enlevé; alors ils jeûneront. » Ces apôtres aimaient leur Maître; ils avaient tout quitté pour le suivre. Nous pouvons nous mettre à leur place lorsque la mort nous ravit notre meilleur ami, et comprendre pourquoi ils ne pouvaient manger, mais passaient des nuits en prières. Tous d'un commun accord criaient à Dieu pour le consolateur promis. Faisons de même.

Nos frères de Birmingham ont réalisé ce qui leur manquait. Le Seigneur ne change pas. Nous avons déjà été abondamment bénis, et plus nous nous humilierons de notre faiblesse devant Dieu, plus nous serons fortifiés. Nous sommes convaincus que si nous nous abandonnons entièrement au Seigneur et que nous le laissons travailler par nous, la ténébreuse ville de Birmingham saura bientôt que Christ est à la porte, et que le moment est venu où ses habitants doivent choisir entre la vie et la mort.

Puisse cette lettre être un encouragement à nos frères du champ français, et une invitation à s'unir à nous pour demander le Consolateur promis, afin que Christ vienne bientôt mettre fin à ce règne de péché!

EUGÈNE GUYENNOT.

(*International Health Ass'n, 72, Legge St., Birmingham.*)

## Union allemande

ON sait que l'Union allemande comprend tous les Adventistes parlant l'allemand dans n'importe quelle partie de l'Europe, pourvu qu'ils soient organisés en conférences. Par contre, nous entendons sous le nom de champ missionnaire, une contrée où travaillent soit des colporteurs, soit des prédicateurs; mais où le nombre des Adventistes n'est pas suffisant pour constituer un groupe d'églises en conférence.

Or l'Union allemande ayant décidé, il y a quelques années, de boucler ses comptes au nouvel-

an, a convoqué dès lors deux sortes de conférences générales : l'une en décembre, consacrée spécialement au règlement des comptes, et une autre en été, dite camp-meeting, plutôt réservée aux assemblées de culte et d'édification mutuelle. Les règlements de comptes n'absorbent pourtant pas entièrement le temps sans qu'on ne puisse consacrer les heures du soir à des réunions d'édification publique. C'est ce qui a eu lieu dans les diverses conférences de l'Allemagne du Sud et du Nord.

Disons d'abord que l'Union allemande qui compte 6000 membres baptisés, comprend 7 conférences et envoie des ouvriers dans 7 champs missionnaires. A Stuttgart, les réunions du soir, où furent prêchées les vérités spéciales aux derniers jours, ont été tenues dans la halle de musique où sont les plus grands locaux de la ville. La salle était comble, et un public attentif entendit parler de la vérité présente avec un intérêt des plus vifs.

A Berlin, où les divers groupes adventistes ont formé une église de 300 membres, on tint les réunions dans le local qu'ils ont loué pour 10 ans au centre de la capitale. Il est bon de rappeler ici que la Conférence de la Prusse fut divisée en Conférence de la Prusse orientale et Conférence de la Prusse occidentale. Or un fait qui prouve la puissance du message dans ces contrées, c'est que ces conférences séparées ont à la fin de l'année plus de membres et payé plus de dîmes que la conférence mère. Les réunions de Berlin furent suivies avec non moins d'intérêt par le public étranger que dans les autres conférences. Partout se manifesta la soif et la faim d'une vérité plus vivante et plus sanctifiante que celle que prêche la théologie à la mode.

Mais ce fut à Tilsit que le peuple se montra le plus avide de la vérité. Les frères durent laisser toute la place disponible dans la salle principale pour se retirer dans des chambres voisines. Le public occupait absolument toutes les places où il était possible de se tenir assis ou debout. Un des premiers pasteurs de la ville qui s'entretint jusqu'à 11<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures avec nos prédicateurs, exprimait son étonnement de ce que le peuple accourait avec tant d'empressement aux réunions. Il dut avouer lui-même que les églises d'Etat étaient déchues et ne donnaient plus au peuple que des miettes du pain de vie.

Frère E., qui assista pour la première fois en 1869, en Amérique, à une Conférence générale où se trouvaient 76 personnes — conférence présidée par frère White — dit combien ce dernier se réjouissait de voir un si grand nombre de frères et prédisait que ce message remplirait toute la terre. Que dirait notre frère en voyant l'accomplissement de ses vœux ?

Nos frères d'Amérique après avoir décidé la fondation d'une école missionnaire et d'un sanatorium à Washington, ont déjà réuni ou donné une somme de 272,000 fr. pour ces établissements. Le comité de l'Union allemande désirant témoigner leur sympathie reconnaissante à nos frères d'outre mer, qui ont tant sacrifié pour l'Europe, a décidé de faire une collecte le 11 février, dans toutes les églises de l'Union allemande.

Puisse le Seigneur mettre sa bénédiction sur tout ce qui se fait en son nom pour l'avancement de son règne et la proclamation de son Evangile à tous les peuples de la terre !

Bâle, 12 février 1905.

L. AUFRANC.

## L'œuvre dans le Tarn

LE *Message* ayant repris sa mine des anciens jours, mine de confident discret, je viens, encouragé par cela, offrir à mes frères et sœurs un bref exposé de l'œuvre ici.

Il y a un peu plus d'un an que je suis arrivé à Mazamet. J'ai débuté par le colportage tout en préparant une salle de réunions dans notre logement même. Au bout de quelques semaines, je lançais de nombreuses invitations, particulièrement dans le quartier où nous habitons, ce qui nous amena un auditoire de 20 à 30 personnes, autant que notre salle exigüe pouvait en contenir. L'auditoire fut régulier à toutes les réunions. Un intérêt commença à se dessiner; aussi au bout d'une vingtaine d'études, après avoir présenté la question du Sabbat, et offert le privilège à chacun de se réunir avec nous en ce jour, nous eûmes la joie de voir le lendemain, Sabbat matin, 4 dames assister au culte. C'était le 23 avril. Depuis, les réunions ont continué, toujours assez bien suivies. Plusieurs personnes rendaient témoignage que ce qu'elles entendaient était la vérité; mais sans oser ouvertement rompre avec la tradition. Dans un village éloigné de Mazamet d'une heure de chemin, et où nous nous rendions chaque semaine, pour y donner des lectures bibliques, une dame aussi accepta la vérité, et depuis s'est jointe à nous chaque Sabbat pour le culte et l'école. Le père d'une des dames qui ont accepté la vérité, lequel est empêché de se rendre aux réunions à cause d'une cécité partielle et douloureuse, a également accueilli le message avec joie. Par la grâce de Dieu, ceci était donc le petit commencement de ce que nous demandons au Seigneur d'agrandir pour sa gloire.

Entre temps, et tout en colportant, je visitais assez souvent nos frères de Lacaze et de Pierre-Ségade, localités éloignées de Mazamet de 45 kilo-

## St-Imier

mètres. — Là, j'ai donné de nombreuses études, auxquelles assistaient un auditoire parfois de 60 personnes dans deux endroits. Nos frères de la montagne sont de bons missionnaires. Longtemps, du haut de leurs retraites, ils ont agité sans se lasser la torche de la vérité. Avec profusion, ils ont répandu les messagers silencieux dans la contrée. Dieu n'allait pas laisser sa Parole retourner à Lui sans effet, leurs efforts et leur persévérance sans récompense. Aussi nous annonçaient-ils dernièrement que deux familles avaient enfin embrassé la vérité bénie. C'est un encouragement pour nous ici à Mazamet. Cette nouvelle, trois de nos frères de Lacaze, descendus de leurs montagnes, vinrent nous la confirmer eux-mêmes à Mazamet, où nous avons eu Sabbat passé, le 28 janvier, une petite assemblée régionale dans laquelle nous avons senti la bénédiction de Dieu reposer sur nous. La visite de nos frères Carayon, Camp et Culié a été un grand encouragement pour le petit groupe de Mazamet.

Voici un peu plus d'un mois que j'ai eu la joie d'accueillir à bras ouverts un compagnon d'œuvre, notre frère H.-H. Dexter, accompagné de sa femme et de deux petites filles, lequel est venu s'installer à Mazamet. Notre frère Dexter qui est de nationalité américaine parle le français d'enfance, l'ayant appri à Tahiti à l'école des frères catholiques. Il ne lui manque qu'un peu de pratique, ce qu'il acquiert ici. Il nous a déjà donné quelques réunions en français. Je suis heureux de pouvoir profiter de sa mûre expérience dans l'exposition de la vérité.

Dernièrement nous avons aussi eu la visite de frère Nussbaum qui est venu commencer une nouvelle série de conférences, cette fois dans le centre de la ville et dans un local spacieux.

Nous espérons qu'avec le secours d'en-haut l'œuvre progressera ici. Nous formons une petite école du Sabbat d'une douzaine de membres. Pendant la semaine de prières, au moyen d'enveloppes que j'ai mises à la disposition de chacun, j'ai recueilli 60 fr. de dons anonymes dans 14 enveloppes. Dernièrement, à la fin d'une réunion, un monsieur, qui y assistait pour la première fois et que je ne connaissais pas, m'a remis 5 fr. dans la main sans ajouter une parole, puis est sorti tout ému. Dieu nous montre ainsi de différentes manières qu'il y a des âmes qui savent apprécier la vérité, et la reconnaître aussi lorsqu'ils l'entendent. Certainement Dieu a un peuple dans Babylone, aussi il lui commande d'en sortir.

Nous demandons à nos frères et sœurs de la France et aussi de la Suisse de ne pas oublier l'œuvre dans le Tarn devant le trône de la grâce. « Priez en même temps pour nous, afin que Dieu nous ouvre une porte pour la parole » (Col. 4 : 3).

PAUL BADAUT.

C'EST avec beaucoup de plaisir que j'ai vu réapparaître notre ancien *Messenger* : et c'est avec non moins de plaisir que j'ai lu les nouvelles de l'œuvre de mes collègues, dans les deux numéros parus. A l'instar de mes collègues, je tiens à donner quelques nouvelles de l'œuvre qui se poursuit actuellement à St-Imier.

Tôt après le Camp-meeting de Vevey, sœur Perrin fut envoyée à St-Imier, en vue de préparer ce champ pour un cours de conférences. Au moment où j'allais partir pour Morges, mon champ missionnaire pour cet hiver, le comité m'invitait à me rendre à St-Imier, vu l'intérêt qui semblait s'y dessiner, et dans le but de seconder le frère Tièche, qui avait cru pouvoir prendre la chose en main. Mais ce frère, étant retenu par de multiples occupations, me conseillait d'aller de l'avant ; et le 25 octobre, devant un auditoire de 80 à 90 personnes, je donnais ma première conférence, dans une belle salle qui peut contenir environ un millier d'auditeurs. Au bout de quelques conférences, l'auditoire diminua, pour se maintenir ensuite, sans grande variation, jusqu'à Noël. Le 22 novembre, enfin, nous eûmes le plaisir de voir arriver frère Tièche qui donna, chaque mardi, une conférence jusqu'à Noël ; tandis que je continuais à donner celle du jeudi.

Les premières conférences firent beaucoup parler des Adventistes. En visitant les familles, j'ai trouvé plusieurs personnes qui m'ont dit : « Je suis allé à vos conférences, et je dois vous dire qu'elles m'ont vivement intéressé ; nous n'entendons, à vrai dire, jamais traiter ces sujets-là dans nos Eglises. Mais chacun affirme que vous n'avez qu'un but : amener la société à l'observation du Sabbat ! » Ceux qui travaillent dans l'œuvre savent que ce n'est pas une petite chose que d'amener les gens à voir que nous ne voulons savoir parmi eux autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié.

A partir du nouvel-an, nous louions l'ancienne salle qu'occupait autrefois l'Eglise adventiste du Vallon, en portant à trois le nombre de conférences par semaine.

Outre ses visites, sœur Perrin avait un certain nombre de malades à soigner avant le nouvel-an, ce qui l'a beaucoup fatiguée, au point qu'elle en fut malade ; mais quelque repos en janvier lui a permis de recommencer son travail.

La libre pensée a travaillé cet hiver à St-Imier en vue de fonder une section ; étant dans leur premier zèle, les libre-penseurs vous rendent vos cartes d'invitations en déclinant avec ostentation leur athéisme. A part cette classe de gens, j'ai rarement vu une population si accessible. Sans vous connaître, l'on vous reçoit d'une manière des

plus courtoises. Il est évident qu'un jeune ouvrier verra en cela les symptômes d'une maturité pour le message, et conjecturera les plus heureuses perspectives. J'attribue cette amabilité dont nous sommes l'objet, autant à l'excellente réputation dont jouissent les Adventistes du Vallon, qu'aux mœurs locales.

En vue de faire un dernier effort pendant la bonne saison, frère Provin, qui est actuellement à Tramelan, fut invité à venir nous seconder trois ou quatre jours par semaine, pour visites et invitations aux réunions. Il est venu commencer le 9 février; son optimisme le rend gai comme un rayon de soleil; sa foi juvénile, étant donné l'accès relativement facile des ménages, lui fait voir une abondante moisson à St-Imier; pour moi, j'attends.

Il n'y a, gloire à Dieu, rien de décourageant. Au nouvel-an, une jeune fille, qui ne faisait pas profession de piété, s'est décidée de tout quitter pour suivre son Sauveur, et est heureuse dans la vérité. D'autre part, un certain nombre d'auditeurs, fidèles depuis le commencement des conférences, nous laisse l'espoir de les voir s'unir à nous dans un prochain futur, pour attendre des cieux Celui qui a versé son sang pour nous, notre adorable Rédempteur.

DAVID LECOULTRE.

14 février 1905.

## La Salle (Gard)

Le 30 janvier 1905

Aux frères et sœurs de Genève, Gland et Moudon.

JE viens tenir ma promesse à votre égard en vous donnant quelques détails sur mon voyage, mes impressions et mon arrivée en France.

Tandis que le train m'emportait rapidement vers l'inconnu, je me mis à penser à toutes les bénédictions que j'avais reçues pendant mon séjour à Genève et sur les sujets d'encouragements que j'avais eu en général pendant les trois années que j'avais passées dans le travail du Maître en Suisse.

J'étais plongé dans ces réflexions lorsqu'un arrêt un peu brusque du train me réveilla de ma rêverie, et bientôt on ouvrait la portière de mon compartiment en criant avec un accent nouveau: «Belgarde! Messieurs les voyageurs, descendez pour la visite.»

Je me chargeai aussitôt de mes bagages et me joignais à la foule des voyageurs qui se pressait; car l'air était vif et chacun voulait passer le premier afin de reprendre place dans son compartiment.

Pour la première fois, je crois, un sentiment indéfinissable de solitude s'empara de moi. Était-il produit par le contact de tant de gens au milieu

desquels je me sentais étranger, ou par la vue des casquettes des douaniers français qui me disaient que je n'étais plus dans mon pays, ou encore était-ce un reste de l'impression pénible qui avait rempli mon cœur, lorsque le train m'avait dérobé la vue de ceux qui m'avaient accompagné à la gare? Je ne puis le dire: mais lorsque, après la visite de la douane, je remontai en wagon, un sentiment vague d'inquiétude ou de crainte me fit oublier la Suisse et porter mes pensées sur cet endroit appelé La Salle qui était mon lieu de destination. Mon imagination surexcitée me faisait voir des prêtres guettant mon arrivée, un sourire satanique sur leurs lèvres, puis je voyais passer devant moi quelques tableaux de l'inquisition dont la lecture m'avait le plus frappé. Heureusement, le sommeil vint m'arracher à tout cela et me donner un repos bien mérité.

A Tarascon, je changeai de train et j'arrivais à 5 h. 1/2 du matin à Nîmes. Un soleil radieux se leva bientôt chassant les derniers vestiges des sombres pensées qui remplissaient mon esprit pendant le voyage.

A Nîmes, je trouvai les deux colporteurs français, les frères Raspal et Matthy, avec qui j'eus le plaisir de visiter les Arènes, la Tourmagne, le Temple de Diane, qui sont autant de souvenirs de l'antique gloire romaine.

Cette journée fit sur moi une impression excellente. Tout s'unissait, me semblait-il, pour me souhaiter la bienvenue. Le temps était splendide, la gaité se lisait sur tous les visages, et les paysages eux-mêmes, tout nouveaux pour moi, semblaient sourire à mes yeux.

Cependant, je repris mon voyage le lendemain et arrivais à La Salle le soir à 6 h., attendu depuis plusieurs jours déjà par le frère Badaut qui me souhaita la bienvenue, en allumant un grand feu dans la cheminée où il prépara un bon plat que je dégustai bientôt avec un plaisir sans mélange, tandis que le frère Badaut me posait toutes sortes de questions sur ses bons amis de la Suisse (car il les aime les Suisses, surtout ceux qui viennent travailler en France).

La veillée passa bientôt et frère Badaut me conduisit dans sa chambre à coucher qui devait être la mienne, où je fus tout heureux de m'étendre sur ces bons lits du camp-meeting. On avait eu soin cependant de mettre deux matelas, et j'eus le plaisir de me servir de ce bon oreiller de voyage dont on m'avait fait cadeau avant mon départ de Suisse.

Le mercredi soir, j'assistais pour la première fois à la réunion à La Salle. Il y avait 25 personnes environ, et toutes prêtaient une grande attention à la parole qui était prêchée quoique ma présence eut éveillé un peu la curiosité de chacun. Après la prédication du frère Badaut, je leur ex-

pliquai en quelques mots ma présence au milieu d'eux en leur demandant de revenir tous à la prochaine réunion et d'inviter leurs amis.

A la sortie, une bonne partie des personnes présentes me souhaitèrent la bienvenue à La Salle, ainsi que de ne pas avoir la « languitude du pays » (mot du pays).

Des quelques jours que je suis ici, je pus remarquer que la vérité avait éveillé un grand intérêt dans ces contrées et je crois que le Seigneur veut faire une grande œuvre ici.

Et maintenant, chers frères et sœurs, je vous laisse là, me réservant de vous donner de plus amples détails sur La Salle, ses habitants et sur le progrès de l'œuvre ici lorsque je serai plus au courant de ces choses.

En attendant, j'espère recevoir aussi des nouvelles de la Suisse par l'intermédiaire de plusieurs d'entre vous.

Votre frère en la foi

J. REY.

(Poste restante, La Salle, St-Pierre, Gard, France.)

## NOTES

Du 8 à 11 février a eu lieu à La Lignière une séance des comités de l'Union latine, du comité suisse et de la commission de vérification des comptes. Étaient présents : les frères Conradi, J. Curdy, T. Nussbaum, J. Robert, L. Tièche, De Forest, Revilly, Dexter, P. Schild, Al. Guenin, A. Borle, P. Guy, Ch. Chevigny, S. Jespersson et J. Vuilleumier.

Plusieurs des résolutions prises entraînent des mutations d'ouvriers. Elles seront sans doute communiquées aux lecteurs du *Messenger* par qui de droit.

Le vendredi au soir, eut lieu à l'École un culte auquel prirent part les frères Nussbaum, Dexter et A. Guenin.

Le Sabbat matin, après une édifiante école du Sabbat dont frère Curdy dirigea les questions générales, le frère Conradi fit une touchante prédication sur l'amour de Dieu, base et source de l'amour fraternel. La réunion sociale de l'après-midi montra combien l'Esprit de Dieu avait touché les cœurs, en y portant, avec la conviction du péché, le baume de la grâce divine qui pardonne et affranchit.

J. V.

La suite de l'article sur l'Abstinence et la Bible est renvoyée faute de place.

Notre réponse à M. Vincent étant plutôt destinée au public qu'à nos frères, nous la publions en une livraison à part; elle pourra ainsi

être distribuée avec plus de liberté que si elle était reliée aux autres matières qui paraissent ce mois, et dont quelques-unes ont un caractère assez intime.

Au cas où nos frères désireraient répandre largement cette réponse, on en fera un tirage spécial qu'on laissera au prix le plus bas possible par 10, 50 ou 100 exemplaires. Prière de faire les commandes avant le 10 mars.

Nous pensons pouvoir publier dans ce numéro des articles nécrologiques relatifs à nos deux vénérés frères G. Roth-Steiner et J. von Büren, tous les deux membres fondateurs de l'église de Tramelan, la plus ancienne que nous ayons en Europe. Nous espérons recevoir les dits articles pour le mois prochain.

Quelques-uns des anciens membres de l'église de Tramelan ne nous enverront-ils pas aussi quelques souvenirs sur ces deux frères et sur les premiers jours du message à Tramelan? Chacun les lira avec intérêt et profit.

Malgré son caractère privé et personnel, nous n'avons pas cru devoir refuser l'insertion à la lettre de la Salle. Une fois n'est pas coutume.

Le comité de l'Union latine a décidé que le prochain Camp-meeting de la Suisse romande aurait lieu en août. Localité : La Lignière sous Gland (Vaud).

## PETITE CORRESPONDANCE

J.-P. B. — Serions intéressés de voir les passages les plus frappants de ce sermon.

## NÉCROLOGIES

VENDREDI, 13 janvier, s'est endormie dans le Seigneur la sœur **Elisabeth Schneeberg** à l'âge de 68 ans, après une longue et pénible maladie (l'hydro-pisie). Elle habitait autrefois Le Locle et faisait probablement partie de l'église de La Chaux-de-Fonds. Elle est arrivée à Madretsch, près Bienne, il y a plus d'une année, époque à partir de laquelle elle fut toujours malade.

Pour l'église de Bienne :  
LUC VUILLEUMIER.

Nousregistrons le décès de sœur **Marie Eynard** des Vallées du Piémont, dont la notice s'est égarée en route. Cette sœur, qui s'est endormie dans le Seigneur au mois d'octobre dernier, sauf erreur, jouissait de l'estime et de l'affection de notre vaillante église vaudoise du Piémont.



# RAPPORT TRIMESTRIEL

des

## Ecoles du Sabbat de l'Union latine

4<sup>me</sup> trimestre 1904

| ECOLES                         | Membres | Fréquentation moyenne | Membres de l'Eglise | Nombre de classes | Contributions | Dîmes reçues | Dons pour missions |
|--------------------------------|---------|-----------------------|---------------------|-------------------|---------------|--------------|--------------------|
| <b>FRANCE</b>                  |         |                       |                     |                   |               |              |                    |
|                                |         |                       |                     |                   | Fr.           | Fr.          | Fr.                |
| 1. Anduze . . . . .            | 15      | 10                    | 15                  | 2                 | 6 75          | —            | 6 75               |
| 2. Besançon . . . . .          | 12      | 10                    | 6                   | 2                 | 52 75         | —            | 52 75              |
| 3. Branges . . . . .           | 20      | 11                    | 15                  | 2                 | 9 15          | —            | 8 90               |
| 4. Brignon . . . . .           | 13      | 13                    | 8                   | 1                 | 7 35          | —            | 7 —                |
| 5. Ganges . . . . .            | 4       | 4                     | 1                   | 1                 | —             | —            | —                  |
| 6. Lacaze . . . . .            | 19      | 12                    | 15                  | 2                 | 5 —           | —            | 4 75               |
| 7. Montpellier . . . . .       | 6       | 5                     | 3                   | 1                 | 4 —           | —            | 4 —                |
| 8. Nîmes . . . . .             | 4       | 3                     | 3                   | 1                 | 3 35          | —            | 3 35               |
| 9. Paris . . . . .             | 32      | 26                    | 14                  | 4                 | 38 40         | —            | 38 40              |
| 10. Pierre Ségade . . . . .    | 4       | 3                     | 4                   | 1                 | —             | —            | —                  |
| 11. Sceaux . . . . .           | 5       | 5                     | 4                   | 1                 | 4 —           | —            | 4 —                |
| 12. Valence . . . . .          | 19      | 10                    | 17                  | 2                 | 14 50         | —            | 14 50              |
| 13. Vergèze-Codognan . . . . . | 3       | 3                     | 3                   | 1                 | —             | —            | —                  |
| <b>BELGIQUE</b>                |         |                       |                     |                   |               |              |                    |
| 1. Jemeppe . . . . .           | 31      | 16                    | 17                  | 2                 | 7 60          | —            | 10 05              |
| 2. Charleroi . . . . .         | 7       | 6                     | 5                   | 1                 | 4 35          | —            | 4 35               |
| <b>ITALIE</b>                  |         |                       |                     |                   |               |              |                    |
| 1. Torre-Pellice . . . . .     | 38      | 11                    | 33                  | 3                 | 9 40          | —            | 9 40               |
| 2. Rome . . . . .              | 11      | 9                     | 4                   | 1                 | 17 60         | —            | 17 60              |
| <b>ESPAGNE</b>                 |         |                       |                     |                   |               |              |                    |
| 1. Barcelone . . . . .         | 4       | 4                     | 3                   | 1                 | —             | —            | —                  |
| <b>SUISSE ROMANDE</b>          |         |                       |                     |                   |               |              |                    |
| 1. Bayards . . . . .           | 9       | 7                     | 5                   | 2                 | 3 85          | —            | 3 85               |
| 2. Bienne . . . . .            | 58      | 37                    | 47                  | 6                 | 60 —          | —            | 60 —               |
| 3. Chaux-de-Fonds . . . . .    | 77      | 40                    | —                   | 10                | 122 55        | —            | 122 55             |
| 4. Fleurier . . . . .          | 5       | 3                     | 5                   | 1                 | 14 25         | —            | 14 25              |
| 5. Genève . . . . .            | 42      | 28                    | 41                  | 6                 | 43 95         | —            | 39 65              |
| 6. Lausanne . . . . .          | 64      | 51                    | 45                  | 6                 | 81 40         | —            | 81 —               |
| 7. Moudon . . . . .            | 18      | 17                    | 11                  | 3                 | 11 70         | —            | 11 70              |
| 8. Neuchâtel . . . . .         | 14      | 11                    | 13                  | 2                 | 22 20         | —            | 22 20              |
| 9. Payerne . . . . .           | 5       | 4                     | 5                   | 1                 | 39 90         | —            | 37 45              |
| 10. Perles . . . . .           | 23      | 15                    | 15                  | 3                 | 17 —          | —            | 17 —               |
| 11. Renan . . . . .            | 37      | 27                    | 21                  | 5                 | 59 90         | —            | 59 90              |
| 12. Villeret . . . . .         | 24      | 10                    | 9                   | 3                 | 22 60         | —            | 22 60              |
| 13. Tramelan . . . . .         | 39      | 29                    | 26                  | 3                 | 42 60         | —            | 42 60              |
| 14. Valleyres . . . . .        | 4       | 4                     | 3                   | 1                 | 4 —           | —            | 4 —                |
| 15. Vevey . . . . .            | 22      | 17                    | 14                  | 3                 | 19 —          | —            | 19 —               |
| 16. Yverdon . . . . .          | 8       | 7                     | 6                   | 2                 | 30 50         | —            | 30 50              |
| Totaux                         | 696     | 468                   | 436                 | 86                | 779 60        | —            | 774 05             |

# Rapport trimestriel des Sociétés Missionnaires de l'Union latine

4<sup>me</sup> TRIMESTRE 1904

| Sociétés                 | Membres   | Rapports ren-<br>dus | Visites<br>missionnaires | Lectures<br>bibliques | Lettres écrites | Lettres reçues | Entretiens<br>évangéliques | Personnes<br>secourues | Traitements<br>médicaux | Aliments<br>(Valeur) | Vêtements | Combustible<br>(Valeur) | Heures<br>de travail | Pages de<br>publications |             |              | Journaux<br>donnés | Journaux<br>vendus | Abonnements<br>collectifs | Nouveaux<br>abonnements | RECETTES      |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--------------------------|-----------|----------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------|----------------|----------------------------|------------------------|-------------------------|----------------------|-----------|-------------------------|----------------------|--------------------------|-------------|--------------|--------------------|--------------------|---------------------------|-------------------------|---------------|-------|--|--|--|--|--|--|--|--|
|                          |           |                      |                          |                       |                 |                |                            |                        |                         |                      |           |                         |                      | données                  | prêtées     | vendues      |                    |                    |                           |                         |               |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>SUISSE</b>            |           |                      |                          |                       |                 |                |                            |                        |                         |                      |           |                         |                      |                          |             |              |                    |                    |                           |                         |               |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Bayards . . . . .        |           |                      | 3                        |                       |                 |                |                            | 2                      | 10                      | Fr.                  | 6         |                         | hour.                |                          |             |              |                    | 96                 |                           |                         | 2             | 3 50  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Bienne . . . . .         |           |                      | 46                       | 16                    | 1               | 2              | 37                         | 19                     | 9                       |                      |           |                         |                      | 48                       |             |              | 390                | 83                 |                           |                         | 14 50         |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Chaux-de-Fonds . . . . . |           |                      | 35                       | 6                     | 5               | 5              | 48                         | 3                      |                         | 3.50                 |           |                         |                      | 1250                     | 1505        |              | 680                |                    |                           | 1                       | 45 40         |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Fleurier . . . . .       |           |                      |                          |                       |                 |                |                            |                        |                         |                      |           |                         |                      |                          |             |              |                    |                    | 6                         |                         |               |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Genève . . . . .         |           |                      | 39                       | 26                    | 1               | 1              | 1                          |                        |                         |                      |           |                         |                      | 16                       |             | 64           | 218                | 600                | 165                       |                         | 62 50         |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Lausanne . . . . .       |           |                      | 138                      | 81                    | 10              |                | 184                        |                        |                         |                      |           |                         |                      | 2177                     | 1900        | 400          | 805                | 51                 | 270                       | 2                       | 117 85        |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Locle . . . . .          |           |                      | 5                        | 5                     | 5               |                | 2                          |                        |                         |                      |           |                         |                      | 27                       | 45          |              | 86                 | 20                 |                           | 1                       | 9 85          |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Moudon . . . . .         |           |                      | 3                        | 14                    | 1               |                | 37                         | 1                      |                         |                      |           |                         |                      | 224                      | 1712        | 3662         | 1260               | 174                | 670                       |                         |               |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Neuchâtel . . . . .      | 15        | 23                   | 23                       | 19                    | 6               | 2              | 100                        |                        |                         |                      |           |                         |                      |                          |             | 726          | 64                 | 203                | 83                        | 78                      | 2             | 13 80 |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Payerne . . . . .        |           |                      | 4                        |                       |                 |                | 10                         |                        |                         |                      |           |                         |                      |                          |             | 5            |                    | 90                 | 20                        |                         |               | 8 20  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Perles . . . . .         | 5         |                      |                          |                       | 2               | 1              | 7                          |                        |                         |                      |           |                         |                      | 256                      |             |              | 63                 |                    |                           | 3                       | 5 40          |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Renan . . . . .          |           | 4                    | 2                        |                       | 3               |                | 1                          | 5                      |                         |                      |           |                         |                      | 1000                     |             | 70000        | 50                 |                    |                           | 2                       |               |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| St-Imier . . . . .       |           |                      |                          |                       |                 |                |                            |                        |                         |                      |           |                         |                      |                          |             |              |                    |                    |                           |                         |               |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Tramelan . . . . .       | 11        |                      |                          | 2                     | 39              | 1              | 20                         |                        |                         |                      |           |                         |                      | 875                      |             | 532          | 42                 | 30                 |                           | 2                       | 14 15         |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Vevey . . . . .          | 7         | 7                    | 38                       | 6                     | 44              | 10             | 33                         | 40                     |                         | 30.                  | 60        |                         |                      | 972                      | 121         | 350          | 199                | 7                  | 50                        | 1                       | 51 47         |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>FRANCE</b>            |           |                      |                          |                       |                 |                |                            |                        |                         |                      |           |                         |                      |                          |             |              |                    |                    |                           |                         |               |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Anduze . . . . .         | 5         |                      |                          |                       |                 |                |                            |                        |                         |                      |           |                         |                      | 2                        |             |              | 12                 |                    |                           |                         |               | 5 —   |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Branges . . . . .        | 17        |                      |                          |                       |                 |                |                            |                        |                         |                      |           |                         |                      | 6                        | 800         | 200          | 100                | 40                 |                           |                         |               | 13 —  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Brignon . . . . .        |           |                      |                          |                       |                 |                |                            |                        |                         |                      |           |                         |                      |                          |             |              |                    |                    |                           |                         |               |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Lacaze . . . . .         | 7         | 5                    | 8                        | 2                     | 2               | 1              | 8                          |                        |                         |                      | 1         | 1.50                    |                      | 1300                     | 508         | 20           | 4                  |                    |                           |                         |               | 10 —  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Montpellier . . . . .    |           |                      |                          |                       |                 |                |                            |                        |                         |                      |           |                         |                      |                          |             |              |                    |                    |                           |                         |               |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Paris . . . . .          |           |                      |                          |                       | 2               |                |                            | 4                      |                         | 3.                   |           |                         |                      | 800                      |             |              | 300                |                    |                           |                         |               | 31 —  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Valence . . . . .        | 9         | 5                    | 16                       |                       |                 |                | 1                          |                        |                         |                      |           |                         |                      | 8                        | 300         | 250          |                    | 42                 |                           | 5                       |               | 7 50  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Nîmes . . . . .          |           |                      |                          |                       |                 |                |                            |                        |                         |                      |           |                         |                      |                          |             |              |                    |                    |                           |                         |               |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Vergèze . . . . .        |           |                      |                          |                       |                 |                |                            |                        |                         |                      |           |                         |                      |                          |             |              |                    |                    |                           |                         |               |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Jemeppe (Belgique)       |           |                      |                          |                       |                 |                |                            |                        |                         |                      |           |                         |                      |                          |             |              |                    |                    |                           |                         |               |       |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>Totaux . . . . .</b>  | <b>76</b> | <b>44</b>            | <b>360</b>               | <b>177</b>            | <b>121</b>      | <b>23</b>      | <b>489</b>                 | <b>74</b>              | <b>19</b>               | <b>36.50</b>         | <b>67</b> | <b>1.50</b>             | <b>267</b>           | <b>11551</b>             | <b>8877</b> | <b>72790</b> | <b>3412</b>        | <b>1634</b>        | <b>594</b>                | <b>16</b>               | <b>403 22</b> |       |  |  |  |  |  |  |  |  |

# Rapport trimestriel des églises de l'Union latine

décembre 1904

| <b>Suisse romande</b>    |            |                  |                                      |
|--------------------------|------------|------------------|--------------------------------------|
|                          | Membres    | Dîmes            | Offrandes du<br>1 <sup>er</sup> jour |
| Bienne . . . . .         | 47         | 407.65           | 14.65                                |
| Chaux-de-Fonds . . . . . | 88         | 1595.10          | —                                    |
| Genève . . . . .         | 61         | 545.70           | 9.50                                 |
| Lausanne . . . . .       | 77         | 3088.45          | 52.20                                |
| Moudon . . . . .         | 25         | 202.85           | —.45                                 |
| Neuchâtel . . . . .      | 24         | 433.45           | 13.20                                |
| Perles . . . . .         | 15         | 35.35            | —                                    |
| Renan . . . . .          | 21         | 865.—            | —                                    |
| St-Imier . . . . .       | 12         | —                | —                                    |
| Tramelan . . . . .       | 21         | 102.25           | —                                    |
| Val-de-Travers . . . . . | 16         | 144.50           | —                                    |
| Vevey . . . . .          | 19         | 624.50           | 10.—                                 |
| Yverdon . . . . .        | 28         | 100.30           | 1.35                                 |
| Isolés . . . . .         | 3          | 89.15            | 3.70                                 |
| <b>Totaux</b>            | <b>457</b> | <b>8234.25</b>   | <b>105.05</b>                        |
| <b>France</b>            |            |                  |                                      |
| Anduze . . . . .         | 18         | 209.70           | 2.—                                  |
| Besançon . . . . .       | 6          | 719.55           | 104.—                                |
| Branges . . . . .        | 22         | 193.65           | —                                    |
| Lacaze . . . . .         | 18         | 282.95           | —                                    |
| Nice . . . . .           | —          | 6.—              | —                                    |
| Nîmes . . . . .          | 18         | 305.—            | 10.—                                 |
| Pierre-Ségade . . . . .  | 5          | 150.—            | —                                    |
| Paris . . . . .          | 23         | 627.30           | —                                    |
| Valence . . . . .        | 24         | 244.—            | —                                    |
| Isolés . . . . .         | 12         | 214.—            | —                                    |
| <b>Totaux</b>            | <b>146</b> | <b>2952.15</b>   | <b>116.—</b>                         |
| <b>Belgique</b>          |            |                  |                                      |
| Charleroi . . . . .      | 5          | 198.50           | —                                    |
| Jemeppe . . . . .        | 17         | 231.60           | —                                    |
| <b>Totaux</b>            | <b>22</b>  | <b>430.10</b>    | <b>—</b>                             |
| <b>Italie</b>            |            |                  |                                      |
| Rome . . . . .           | 8          | 27.—             | —                                    |
| Torre-Pellice . . . . .  | 33         | 28.—             | —                                    |
| Isolés . . . . .         | 4          | —                | —                                    |
| <b>Totaux</b>            | <b>45</b>  | <b>55.—</b>      | <b>—</b>                             |
| <b>Espagne</b>           |            |                  |                                      |
| Barcelone . . . . .      | 3          | 121.35           | —                                    |
| <b>Résumé</b>            |            |                  |                                      |
| Suisse romande . . . . . | 457        | 8234.25          | 105.05                               |
| France . . . . .         | 146        | 2952.15          | 116.—                                |
| Belgique . . . . .       | 22         | 430.10           | —                                    |
| Italie . . . . .         | 45         | 55.—             | —                                    |
| Espagne . . . . .        | 3          | 121.35           | —                                    |
| <b>Totaux</b>            | <b>673</b> | <b>11,792.85</b> | <b>221.05</b>                        |

# Rapport des colporteurs de la Conférence romande

Décembre 1904 et Janvier 1905

| Noms         | Localités               | Nom de Pourvoyage | Jours | Heures de travail |        | Souscriptions |        | Ouvrages livrés |        | Journaux vendus |           | Abonnements |        |        | Traitées brochures, etc. |     | Valeur totale |        |        |
|--------------|-------------------------|-------------------|-------|-------------------|--------|---------------|--------|-----------------|--------|-----------------|-----------|-------------|--------|--------|--------------------------|-----|---------------|--------|--------|
|              |                         |                   |       | Nombre            | Valeur | Nombre        | Valeur | Nombre          | Valeur | Signes          | Messenger | Vulga       | Valeur | Nombre | Valeur                   |     |               |        |        |
| C. Guenin.   | Nyon                    | Divers            | 10    | 27                | 24     | 58            | 40     | —               | —      | —               | —         | —           | —      | —      | —                        | —   | —             | 63 90  |        |
| S. Rochat.   | Golombier et La Béroche | Divers            | 25    | 225               | 54     | 113           | 10     | 2               | 4      | —               | —         | —           | —      | —      | —                        | —   | —             | 691 10 |        |
| L. Gavin .   | Moudon                  | —                 | —     | 110               | —      | —             | —      | —               | —      | 474             | —         | —           | —      | —      | —                        | —   | —             | 31 50  |        |
|              | Totaux                  |                   | 35    | 362               | 78     | 171           | 50     | 2               | 4      | 474             | —         | —           | 16     | 8      | 288                      | 579 | 50            | 42     | 786 50 |
| S. Rochat .  | Genève et Lausanne      | Vulgar. et Divers | 19    | 149               | 26     | 63            | —      | —               | —      | —               | —         | —           | —      | —      | 193                      | 396 | —             | —      | 459 —  |
| F. Schaller. | Cully                   | Divers            | 5     | 37                | 33     | 76            | —      | 3               | 7      | 70              | —         | —           | —      | —      | —                        | —   | —             | —      | 83 70  |
|              | Totaux                  |                   | 24    | 186               | 59     | 139           | —      | 3               | 7      | 70              | —         | —           | —      | —      | 193                      | 396 | —             | —      | 542 70 |